

Regards sur

Anjou

Août 2020 / Volume 47, numéro 6

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ARRONDISSEMENT D'ANJOU

MESSAGE DE LUIS MIRANDA

LES ACTIVITÉS REPRENENT PROGRESSIVEMENT À ANJOU



Même si la reprise des activités s'est amorcée à Anjou avec la réouverture des jardins communautaires en mai et de l'ensemble des installations aquatiques extérieures en juin, nous avons malheureusement dû annuler les camps de jour des Ateliers-Soleil pour cet été. Les Ateliers-Soleil que nous programmons chaque été depuis de très nombreuses années sont très prisés de la population angevine, car de nombreux enfants et adolescents peuvent s'y côtoyer et pratiquer des activités récréatives stimulantes. En temps normal, l'arrondissement investit près de 1 000 \$ par enfant et ce sont entre 600 et 700 jeunes qui, chaque semaine, profitent de programmes d'animation diversifiés et enrichissants, sans compter les nombreuses sorties éducatives, sportives ou de loisirs ainsi que les services de garde. Les nombreux groupes permettent une interaction de proximité avec les moniteurs. De plus, chaque année, nous accueillons également des enfants avec des besoins particuliers, qui nécessitent un accompagnement individuel fait par les animateurs. Rien de tout cela n'était envisageable financièrement pour accueillir le nombre habituel de jeunes lors des camps de jour des Ateliers-Soleil cet été. C'est pourquoi la décision de les annuler a été si déchirante et prise avec le plus grand des regrets.

Plusieurs raisons ont guidé notre réflexion et notre prise de décision dans ce contexte de pandémie. L'élément décisif et qui représente la priorité absolue, c'est la sécurité des jeunes, de notre personnel et de la population angevine en général. Avec l'ensemble des mesures sanitaires et des nouvelles conditions de travail à mettre en place pour assurer la participation sécuritaire des jeunes mais aussi des animateurs aux camps de jour, il nous était impossible de garantir cette prestation de haute qualité que nous avons l'habitude d'offrir.

En effet, en raison des mesures de distanciation édictées et du nombre restreint de jeunes dans un même local tout en gardant l'homogénéité des petits groupes sans contact les uns avec les autres, c'est près de 120 animateurs/moniteurs que l'arrondissement aurait dû embaucher cette année pour accueillir un

maximum de 190 enfants, nombre fixé par la superficie de nos locaux.

Ainsi, malgré l'engouement et le taux de rétention élevé de nos moniteurs au fil des années, nous ne pouvions pourvoir qu'à peine la moitié des postes d'animation. Il faut ici préciser que le programme d'accompagnement des jeunes avec des besoins particuliers offert par l'arrondissement exige un ratio d'accompagnement individuel de 1 pour 1. Nous devons par conséquent embaucher le double d'accompagnateurs spécialisés. Nous n'avons réussi à recruter qu'une soixantaine d'animateurs/moniteurs/accompagnateurs. La difficulté à embaucher peut s'expliquer par le fait que le gouvernement fédéral accorde une aide aux étudiants. Celle-ci vient combler le besoin d'une rentrée d'argent que les étudiants reçoivent habituellement grâce à un travail estival.

Anjou est fier d'être l'un des endroits où les camps de jour coûtent le moins cher. À cet effet, l'arrondissement investit annuellement dans Les Ateliers-Soleil environ 65 % des coûts totaux. Cela signifie qu'afin d'assurer la tenue des camps de jour dans le contexte de la pandémie, l'investissement par jeune campeur aurait quadruplé compte tenu d'une capacité d'accueil réduite à 25 % par rapport à d'habitude. En d'autres termes, il en aurait coûté 4 000 \$ par enfant.

Malgré tout, en tenant compte du caractère inédit des conditions que nous vivons en ce moment, nous avons fait le choix de déployer le personnel d'encadrement des Ateliers-Soleil dans les parcs et les installations sportives et de loisirs d'Anjou. L'arrondissement a mis sur pied une formule adaptée à la situation actuelle et propose ainsi des activités d'animation durant les heures où les camps de jour se tiennent. De cette façon, aussi bien les enfants que les adolescents peuvent profiter d'un service d'animation durant l'été, en toute sécurité et dans le strict respect des normes sanitaires préconisées par la Santé publique. Les jeunes sont également sensibilisés aux nouvelles consignes de santé publique, que ce soit en termes de distanciation physique ou de limitation des rassemblements.

Au fur et à mesure que la Santé publique annonce une reprise d'activité, l'arrondissement s'ajuste en conséquence afin de pouvoir l'offrir à toutes les Angevines et à tous les Angevins le plus rapidement possible. Depuis le début du confinement, nous travaillons pour vous offrir un maximum de services étant donné la conjoncture et les restrictions émises par la Santé publique. Chaque direction continue d'anticiper la reprise des activités encore en arrêt en planifiant des procédures spécifiques afin d'être prête à rouvrir les installations dès l'annonce de la Direction générale de santé publique de Montréal. C'est notamment ce que nous avons fait pour vous donner accès au plus vite aux piscines, aux pataugeoires et aux jeux d'eau, surtout que nous avons connu plusieurs périodes de canicule avant l'heure, ou aux bibliothèques ou encore pour vous proposer de nouveau des activités. Il est possible que des événements culturels aient lieu cependant nous ne pouvons les annoncer pour le moment afin d'éviter tout rassemblement.

Vous remarquerez sans doute que l'achalandage est actuellement plus important dans nos parcs. En effet, beaucoup de personnes n'ont pas d'autre endroit où aller cet été pour profiter des belles journées. Par conséquent, nous vous demandons votre compréhension face à l'augmentation du bruit et aux nombreux va-et-vient que cela peut occasionner. Nous attirons également votre attention sur le fait qu'il est important de maintenir du mieux possible la propreté dans nos parcs lorsque vous vous y rendez; il en va de même pour nos rues.

Toute reprise d'activité s'accompagne de règles et de consignes sanitaires particulières que nous devons respecter pour que le déconfinement se déroule au mieux. Je compte bien évidemment sur votre collaboration et je vous invite à consulter le présent *Regards sur Anjou* en détail ainsi que le site Internet de l'arrondissement afin de prendre connaissance des différentes activités que vous pouvez pratiquer cet été.

Je demeure à votre disposition pour répondre à vos questions ou discuter avec vous de sujets touchant la vie municipale. N'hésitez pas à me joindre au 514 493-8010.

Luis Miranda

Maire d'arrondissement et
conseiller de la Ville de Montréal

VOS ÉLUS, TOUJOURS DISPONIBLES



Luis Miranda
Maire d'arrondissement
et conseiller de la Ville
514 493-8010

Andrée Hénault

Conseiller de la Ville pour
l'arrondissement d'Anjou
514 493-8051



Richard Leblanc
Conseiller d'arrondissement
District Est
514 493-8017

Kristine Marsolais

Conseillère d'arrondissement
District Centre
514 493-8085



Lynne Shand
Conseillère d'arrondissement
District Ouest
514 493-8019

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

La prochaine séance se tiendra le **mardi 1^{er} septembre**, à 19 h, dans la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

La séance sera ouverte au public, cependant le nombre de places sera limité. La séance sera également filmée et disponible en ligne le lendemain sur le site Internet de l'arrondissement. Si vous désirez poser une question au conseil sans vous déplacer, vous avez toujours la possibilité de le faire en remplissant le formulaire à l'adresse montreal.ca/evenements/seance-du-conseil-danjou-de-septembre.

Renseignements : 514 493-8000 ou 311

Regards sur Anjou

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, 10 fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Réalisation et conception graphique

Lithium Marketing

Impression

Deschamps Impression

Tirage

22 235 exemplaires

Distribution

Société canadienne des postes
(Courrier de quartier)

Site Web

ville.montreal.qc.ca/anjou

Dépôt légal

2^e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives nationales
du Québec

Copyright 2019 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



Mairie de

l'arrondissement d'Anjou

7701, boul. Louis-H.-La Fontaine

Anjou (Québec) H1K 4B9

Ouverte du lundi au vendredi,

de 8 h 30 à 16 h 30

anjou@ville.montreal.qc.ca

Accueil, information et orientation

514 493-8000 ou 311

Culture, sports, loisirs et développement social

514 493-8200

Centre communautaire d'Anjou

7800, boul. Métropolitain Est

514 493-8222

Urgence : 911

Police

Poste de quartier 46 : 514 280-0146

Appels non urgents : 514 280-2222

Travaux publics

(bris d'aqueduc et d'égout)

514 493-5130

CONTINUITÉ DES SERVICES

FLEXIBILITÉ ET ADAPTATION, DEUX CRITÈRES INDISPENSABLES

Depuis l'annonce à la mi-mars du confinement généralisé, les différents services de l'arrondissement ont travaillé sans relâche afin de mettre en place dans les plus brefs délais des procédures pour assurer le maintien des services essentiels à la population angevine. C'est tout d'abord l'équipe informatique qui a dû instaurer en un temps record des protocoles de télétravail fiables destinés à fournir à tous les employés de l'arrondissement un accès sécurisé aux serveurs à partir de leur domicile. L'installation de plexiglas, la mise à disposition de désinfectant pour les mains et l'élaboration de procédures de désinfection figurent parmi les mesures instaurées dans les locaux. Certains services comme le greffe, les communications, les ressources humaines, les finances ont ainsi pu poursuivre leurs opérations courantes. La Direction des ressources humaines a joué le rôle de vigie afin d'être toujours au fait de l'évolution des mesures préventives. Elle a aussi veillé à l'application des mesures en milieu de travail et donné la formation requise. Le personnel du Bureau Accès Anjou a traité certaines requêtes par téléphone et continué d'effectuer les transactions reçues par la poste ou en ligne (paiement de taxes, permis animaliers, vignettes de stationnement). De son côté, le Bureau des permis a traité des requêtes par téléphone et accepté les demandes de permis en ligne dans un premier temps, puis sur rendez-vous. Ces mesures ont été maintenues, mais ces deux bureaux sont maintenant ouverts au public sans rendez-vous.

Chaque direction a également déterminé quels étaient les services jugés essentiels et a revu l'organisation du travail de chacun des employés en fonction des consignes émises par le gouvernement. Par ailleurs, il a fallu tenir les séances du conseil d'arrondissement à huis clos et appliquer les décrets ministériels pour que les citoyens aient la possibilité de poser leurs questions aux élus et que les consultations publiques puissent avoir lieu à distance.

Dans le cas des bibliothèques, même si les installations étaient fermées au public, le catalogage et l'indexage des nouveaux ouvrages se sont poursuivis afin de proposer une offre de lecture toujours plus diversifiée grâce au prêt numérique. Plusieurs activités et cours en ligne ont également été organisés pour divertir jeunes et adultes pendant le confinement.

Quant à la Direction des travaux publics, elle a continué d'assurer les services essentiels pour l'ensemble de la population angevine en début de pandémie malgré les effectifs réduits. Pour ce faire, une dizaine d'employés se

succédaient quotidiennement durant les premières semaines du confinement. Parmi les services de base assurés, on retrouve la réparation des fuites d'aqueduc, l'abattage des arbres dangereux, le colmatage des nids-de-poule susceptibles de causer des dommages aux véhicules, le nettoyage du domaine public et des parcs et, par temps froid, le déneigement ainsi que l'épandage d'abrasifs sur la chaussée et les trottoirs. Nous sommes conscients que cette crise a retardé le ménage printanier, particulièrement dans les parcs mais, depuis la fin mai, la situation est revenue à la normale. Toutes ces opérations ont été réalisées en équipe réduite en adaptant les procédures pour respecter les règles de santé publique en matière de protection et de distanciation physique. Depuis le début du déconfinement il y a quelques semaines, presque tous les employés de la Direction des travaux publics sont de retour en poste et offrent à la population angevine la totalité des services auxquels elle a droit habituellement. Cependant, comme l'arrondissement a dû réduire ses dépenses pour retourner une partie de son budget à la Ville, on voit moins de fleurs que par les années passées et la programmation de plantation d'arbres subit les contrecoups d'une pénurie.

Tous les services de l'arrondissement ont aussi élaboré durant le confinement les nouvelles procédures à appliquer pour anticiper la reprise des activités en fonction des annonces faites par le gouvernement et selon les consignes données par la Direction générale de santé publique de Montréal. Des efforts constants sont faits dans le but d'effectuer de manière optimale chaque étape du déconfinement en suivant un déroulement préétabli précis pour que la population d'Anjou puisse profiter du plus grand nombre possible de services et d'activités.

JOURNÉE FÉRIÉE



FÊTE DU TRAVAIL

Les bureaux administratifs ainsi que tous les édifices municipaux de l'arrondissement d'Anjou seront fermés le **lundi 7 septembre**. Les piscines extérieures, pataugeoires et jeux d'eau seront ouverts cette journée. Les collectes des ordures ménagères, des résidus alimentaires et des matières recyclables auront lieu, comme d'habitude, dans les secteurs concernés. **BON CONGÉ !**

ICI

je porte
mon couvre-visage

Port du couvre-visage
obligatoire

Quebec.ca/masque

Votre gouvernement Québec

LE PORT DU MASQUE OU DU COUVRE-VISAGE EST MAINTENANT OBLIGATOIRE DANS LES ÉDIFICES DE L'ARRONDISSEMENT POUR TOUTES LES PERSONNES, SAUF POUR LES ENFANTS ÂGÉS DE MOINS DE 12 ANS. LES VISITEURS SONT ÉGALEMENT INVITÉS À COMMUNIQUER LEURS COORDONNÉES POUR QUE L'ARRONDISSEMENT PUISSE TENIR UN REGISTRE DE TRAÇABILITÉ.



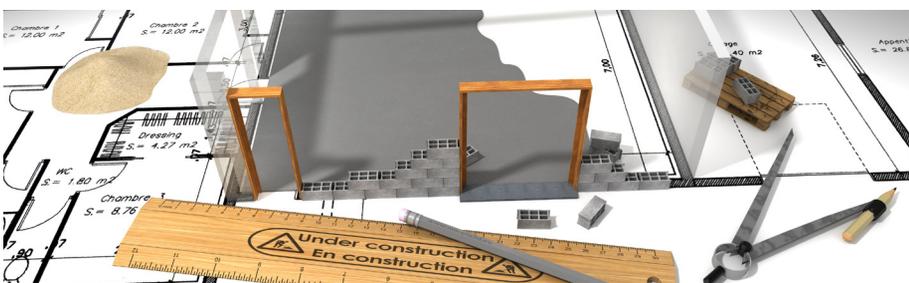
L'arrondissement tiendra vers le 20 août des consultations publiques sur le prolongement de la ligne bleue du métro. Surveillez le site Internet de l'arrondissement et l'infolettre pour connaître les dates ainsi que tous les détails. Certaines consignes reliées à la COVID-19 s'appliqueront et le nombre de places sera limité puisque les rassemblements ne peuvent excéder 50 personnes à l'intérieur d'un même lieu. Au besoin, plusieurs soirées de consultations auront lieu.

RÉOUVERTURE AU PUBLIC

BUREAU ACCÈS ANJOU

Vous pouvez désormais vous rendre au Bureau Accès Anjou, **du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30**. Pour la sécurité de tous, l'aménagement des lieux a été revu avec l'installation de plexiglas. Cependant, nous vous demandons de bien vouloir communiquer avec nous en composant le 311 avant de vous déplacer. De nombreuses transactions peuvent être effectuées en ligne, comme une demande ou le remplacement d'une vignette de stationnement, un permis pour chien ou chat, etc. Puisque la deuxième échéance du paiement des taxes est reportée au 1^{er} septembre, il vous est possible de payer au comptoir ou par la poste ou encore sur le site Internet de la plupart des institutions financières.

Lors de votre visite au Bureau Accès Anjou, un membre du personnel vous accueillera. Vous devrez vous présenter au moins 30 minutes avant l'heure de fermeture et faire la file en respectant les règles de distanciation physique, car un nombre limité de personnes est admis simultanément à l'intérieur de la mairie d'arrondissement. Un désinfectant pour les mains est disponible à l'entrée. **De plus, le port du masque ou du couvre-visage est maintenant obligatoire dans les édifices de l'arrondissement pour toutes les personnes âgées de 12 ans et plus.**



BUREAU DES PERMIS

Vous pouvez désormais accéder au Bureau des permis sans rendez-vous pour toute demande. Il est toujours possible de composer le **514 493-5115** pour obtenir une information. Un inspecteur vous rappellera dans un délai de 48 heures et vous invitera si c'est nécessaire à vous présenter au Bureau des permis avec les documents requis.

Dans le cas des demandes de permis peu complexes comme l'installation d'une piscine, le remplacement d'une toiture, d'une fenêtre, d'un balcon ou d'un escalier ainsi que pour l'abattage d'un arbre, vous pouvez envoyer les documents par courriel à l'adresse **amenagement.urbain@ville.montreal.qc.ca** et payer par chèque. Veuillez alors libeller votre chèque à l'ordre de la Ville de Montréal, en y indiquant l'adresse concernée par la demande de permis, et l'envoyer par la poste au Bureau des permis situé au 7171, rue Bombardier, 1^{er} étage, Montréal (Québec) H1J 2E9. Pour éviter les longues files d'attente, nous vous recommandons de privilégier ce mode de communication. Si vous souhaitez prendre un rendez-vous, notamment dans le cadre d'un projet majeur comme une construction neuve ou des rénovations importantes, veuillez composer le **514 493-8086**.

Nous vous rappelons que le Bureau des permis est situé au 7171, rue Bombardier, au 2^e étage. Il est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. **De plus, le port du masque ou du couvre-visage est maintenant obligatoire dans les édifices de l'arrondissement pour toutes les personnes âgées de 12 ans et plus.**

SUBVENTION

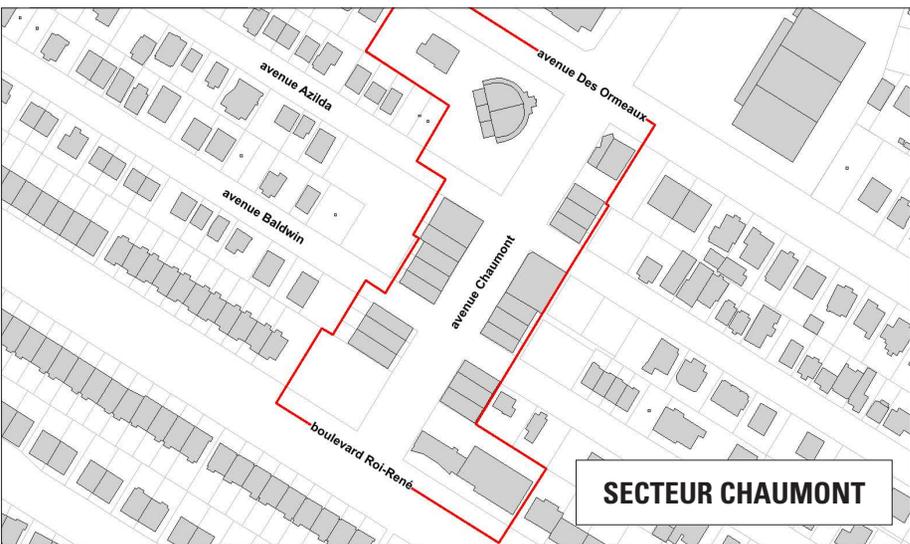
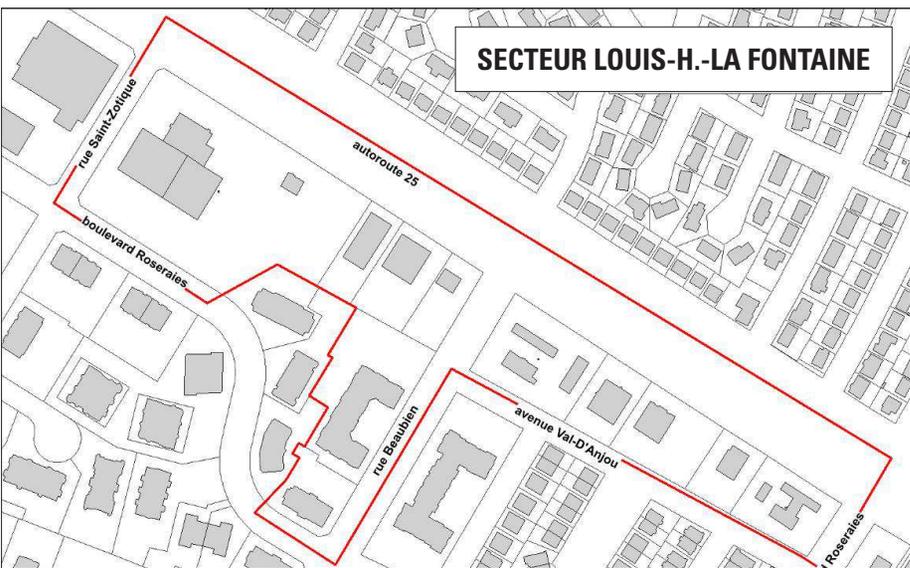
PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR CERTAINS COMMERCES D'ANJOU

Depuis le 8 juillet 2020, les commerces établis dans les secteurs Louis-H.-La Fontaine et Chaumont qui ont subi des travaux majeurs sont admissibles au programme d'aide financière de la Ville. Ce programme vise à soutenir les établissements qui sont situés dans un secteur affecté par des travaux majeurs d'infrastructures à Anjou et qui subissent des pertes financières d'au moins 15 % de leur bénéfice brut. L'aide financière offerte peut atteindre jusqu'à 30 000 \$ par exercice financier et est calculée en fonction de la perte réelle de l'établissement. Le premier 15 % de la perte de bénéfice brut constaté pour un exercice financier n'est pas couvert par ce programme de subvention.

Le secteur Louis-H.-La Fontaine est délimité par la rue Saint-Zotique, le boulevard des Roseraies, la rue Beauvillien, l'avenue du Val-d'Anjou et l'autoroute 25. La période des travaux visée débute le 1^{er} juin 2018 et se termine le 30 décembre 2020. Le secteur Chaumont correspond à la zone de l'avenue de Chaumont délimitée par le boulevard Roi-René et l'avenue Des Ormeaux. La période des travaux visée est comprise entre le 9 septembre 2019 et le 2 janvier 2021.

Afin de connaître toutes les conditions d'application du programme, veuillez vous rendre à l'adresse **ville.montreal.qc.ca/affaires** puis sélectionnez la section « Accélérer le commerce » et consultez la page « Secteurs en travaux majeurs » ainsi que le Règlement RCG 18-043.

Renseignements : aidefinanciere@ville.montreal.qc.ca



OBJETS À VENDRE ET À ACHETER

LES VENTES-DÉBARRAS SONT DE NOUVEAU PERMISES

Vous pouvez organiser un maximum de quatre ventes-débarras dans l'année pour une même adresse en demandant un permis gratuit au Bureau Accès Anjou. La vente-débarras n'est autorisée que le samedi, de 8 h à 18 h. Vous devez respecter plusieurs conditions qui comprennent notamment la distanciation physique et les mesures d'hygiène.

Renseignements : 311

SPORTS ET LOISIRS

RÉOUVERTURE PROGRESSIVE DES INSTALLATIONS

Profitez de la réouverture des installations pour reprendre vos activités sportives et de loisirs préférées ! Tous les terrains de sports extérieurs sont désormais accessibles pour le soccer, le baseball, le tennis, le basket, le volleyball de plage et la pétanque. Avant de vous rendre sur un terrain, veuillez vérifier les conditions et les consignes qui s'appliquent en consultant le site Internet de l'arrondissement ou en communiquant directement avec l'organisme qui programme l'activité. Les blocs sanitaires des chalets situés dans les parcs sont désormais accessibles.



SOCCER

Parc Goncourt

Apportez votre ballon et jouez librement entre amis ou en famille dans les parcs Goncourt, Lucie-Bruneau et Roger-Rousseau selon les horaires ci-contre.



TENNIS

Parc des Roseraies

Les terrains de tennis sont situés aux parcs Goncourt, des Roseraies, Lucie-Bruneau et Roger-Rousseau. Vous pouvez aller jouer librement **tous les jours, de 9 h à 23 h**. Notez qu'il n'y a pas de vente de clé. De plus, vous devez utiliser vos propres balles, que vous aurez identifiées. Certaines conditions particulières d'utilisation des terrains sont affichées à l'entrée des lieux.



PÉTANQUE

Les aires de pétanque se trouvent aux parcs André-Laurendeau, d'Antioche, des Roseraies, Goncourt, Lucie-Bruneau et Roger-Rousseau. Elles sont accessibles **tous les jours, de 7 h à 23 h**.

	Terrains synthétiques	Jusqu'au 28 août	À partir du 29 août
Lundi	Lucie-Bruneau	9 h à 17 h 30	16 h à 18 h
	Goncourt	12 h à 17 h	15 h 30 à 17 h/20 h à 22 h
	Roger-Rousseau	13 h à 17 h 30	–
Mardi	Lucie-Bruneau	9 h à 17 h 30	16 h à 18 h
	Goncourt	12 h à 22 h	15 h 30 à 22 h
	Roger-Rousseau	13 h à 17 h 30	–
Mercredi	Lucie-Bruneau	9 h à 17 h 30	16 h à 18 h
	Goncourt	12 h à 17 h	15 h 30 à 17 h/20 h à 22 h
	Roger-Rousseau	13 h à 17 h 30	–
Jeudi	Lucie-Bruneau	9 h à 20 h 30	16 h à 20 h
	Goncourt	12 h à 17 h	15 h 30 à 17 h/20 h à 22 h
	Roger-Rousseau	13 h à 17 h 30	–
Vendredi	Lucie-Bruneau	9 h à 17 h 30	16 h à 18 h
	Goncourt	12 h à 22 h	15 h 30 à 22 h
	Roger-Rousseau	13 h à 17 h 30	–
Samedi	Lucie-Bruneau	13 h à 17 h	13 h à 17 h
	Goncourt	13 h à 21 h	13 h à 21 h
	Roger-Rousseau	13 h à 15 h	–
Dimanche	Lucie-Bruneau	13 h à 17 h	13 h à 17 h
	Goncourt	13 h à 21 h	13 h à 21 h
	Roger-Rousseau	13 h à 15 h	–



PISCINES, PATAUGEOIRES ET JEUX D'EAU

Le lavage des mains est obligatoire avant et après la baignade. Les vestiaires sont fermés.

Toutes les pataugeoires sont ouvertes. Elles sont accessibles **tous les jours, de 10 h à 18 h 30**.

Les jeux d'eau sont aussi ouverts **tous les jours, de 10 h à 19 h 30**, aux parcs André-Laurendeau, de Peterborough et du Bocage, alors qu'aux parcs de Talcy et Roger-Rousseau, ils sont accessibles **tous les jours, de 10 h à 18 h 30**. Veuillez noter que les jeux d'eau du parc de Verdelles ne fonctionnent pas.

N'hésitez pas à consulter la carte interactive des installations sur la vitrine Web de l'arrondissement à montreal.ca/anjou pour connaître leur emplacement précis.

Toutes les piscines de l'arrondissement sont ouvertes. Elles sont situées aux parcs Chénier, des Roseraies, de Verdelles, Lucie-Bruneau et Roger-Rousseau. Les horaires des piscines sont les suivants :

- **Lundi au vendredi, de 12 h à 20 h 30;**
- **Samedi et dimanche, de 12 h à 20 h.**

Certaines consignes particulières doivent être appliquées :

- Prenez une douche à la maison ;
- Appliquez de la crème solaire à la maison ;
- Mettez votre maillot de bain à la maison ;
- Portez un casque de bain (obligatoire) ;
- Apportez votre veste de flottaison (VFI) au besoin ;
- Suivez les consignes du personnel sur place.

Le préposé à l'accueil s'informerait de votre état de santé.



PATINAGE ET HOCKEY

Les activités du club de patinage artistique et la pratique du hockey recommencent graduellement.



BUREAU DU CITOYEN

Veuillez noter que les bureaux du citoyen devraient reprendre en octobre. Vos élus demeurent disponibles et vous pouvez communiquer avec eux par téléphone ou par courriel.

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Lors de la séance ordinaire du 7 juillet dernier, Mme Andrée Hénault, conseiller de la Ville pour l'arrondissement d'Anjou, a été nommée maire suppléant d'arrondissement pour les mois de juillet à octobre 2020.



VERDISSEMENT

UN ARBRE POUR MON QUARTIER

La Société de verdissement du Montréal métropolitain (Soverdi), en collaboration avec le Regroupement des écoquartiers, poursuit sa campagne. Vous pouvez acquérir et planter un ou plusieurs arbres sur votre terrain dans le cadre du Plan d'action canopée de la Ville de Montréal. Pour la septième année, la campagne Un arbre pour mon quartier vise à encourager la biodiversité urbaine et à accroître le couvert végétal. **À partir du 26 août**, vous pourrez commander et payer vos arbres en ligne au coût de 25 \$ l'unité, 35 \$ pour un arbre fruitier. Visitez le site Internet unarbrepourmonquartier.org afin de faire votre sélection parmi une vingtaine d'essences. La distribution aura lieu à la mi-octobre et les arbres seront livrés directement à domicile.



© unarbrepourmonquartier.org

RÉSIDUS VERTS



LA COLLECTE SE POURSUIT

La collecte des résidus verts, y compris les branches de feuillus et les feuilles mortes, aura lieu les **12 et 26 août, 9 et 23 septembre, 7, 21 et 28 octobre, 4 et 11 novembre**. Les résidus verts déposés après le 11 novembre seront ramassés lors des collectes de déchets domestiques.

Veuillez utiliser des poubelles ou un contenant rigide réutilisable avec poignées et sans couvercle, des boîtes en carton ou des sacs de papier. Fermez bien les contenants et placez-les en bordure de trottoir sur votre terrain, après 19 h la veille de la collecte ou avant 7 h le matin de la collecte.

ANIMATIONS ET ACTIVITÉS POUR LES JEUNES



ÇA BOUGE DANS NOS PARCS!

Parc Lucie-Bruneau

Depuis quelques semaines, des moniteurs sont présents dans les parcs et les installations de loisirs de l'arrondissement. Ils proposent des animations pour les enfants et les adolescents afin qu'ils puissent s'amuser à l'extérieur en toute sécurité. Ces activités d'animation spontanées sont très variées et les animateurs s'adaptent à l'âge des jeunes qui sont présents ainsi qu'à leur nombre. Les enfants et les adolescents peuvent ainsi faire travailler leurs méninges avec des jeux de devinettes, effectuer des parcours d'habiletés, pratiquer la danse, lire des contes, bricoler pour fabriquer des masques ou des marionnettes, s'entraîner au zumba, s'amuser dans un tic-tac-toe géant, se surpasser lors de prestations musicales et plus encore.

Ces activités sont gratuites et accessibles à tous les jeunes de l'arrondissement et se déroulent **de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h**. Elles ont été adaptées pour respecter les consignes relatives à la COVID-19 qui sont présentement en vigueur. Veuillez également noter que ces animations ne remplacent pas un service de garde. Les jeunes ont accès aux points de rafraîchissement temporaires situés dans les parcs.

ANNULATION

DANSE EN LIGNE ET CINÉMA EN PLEIN AIR

Afin de respecter les mesures sanitaires de la Direction régionale de santé publique de Montréal, l'arrondissement a décidé d'annuler la danse en ligne jusqu'à nouvel ordre. Pour les mêmes raisons, le cinéma en plein air n'est pas prévu pour le moment.

JOURNÉE PORTES OUVERTES



L'ÉVÉNEMENT EST ANNULÉ

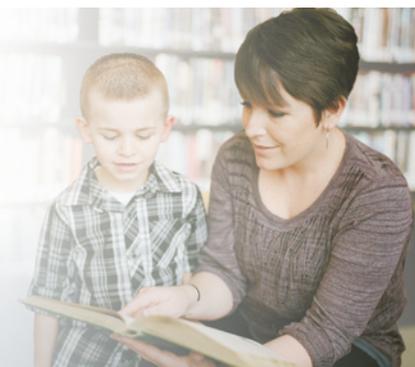
La journée portes ouvertes que l'arrondissement organise habituellement le premier samedi de septembre est annulée, car il sera impossible d'assurer le respect de l'ensemble des consignes sanitaires ni les règles de distanciation physique vu l'achalandage habituel que nous connaissons lors de cet événement très apprécié de la population angevine.



Bibliothèque Jean-Corbeil
7500, avenue Goncourt
514 493-8260

Bibliothèque du Haut-Anjou
7070, rue Jarry Est
514 493-8271

*Jouer avec votre enfant
et un livre développe
son intelligence*



LES ACTIVITÉS REPRENENT

Le déconfinement se déroule par phase depuis plusieurs semaines et permet la reprise de certaines activités culturelles et la fréquentation des bibliothèques sous plusieurs conditions.

Activités culturelles

Certaines activités culturelles pourraient avoir lieu dans les prochaines semaines. Cependant, le décret ministériel nous interdit pour l'instant de les annoncer afin de ne pas créer de rassemblements. Advenant le cas où nous puissions à nouveau annoncer des activités, nous vous invitons à rester à l'affût des nouveautés en visitant régulièrement la section « Nouvelles » du site de l'arrondissement et en vous abonnant à l'infolettre.



Bibliothèque Jean-Corbeil

Bibliothèques

Dans l'optique de préparer la réouverture des installations, une série de consignes sanitaires a été mise en place et le comptoir de prêt sans contact accueille de nouveau les usagers à la bibliothèque Jean-Corbeil. Plusieurs services reprennent progressivement ou ont déjà repris depuis l'entrée en vigueur du déconfinement :

- Service de retour des ouvrages par la chute à documents ;
- Service de réservation et de cueillette de documents pour toute personne ayant préalablement communiqué avec nous ;
- Service de prêt à domicile Biblio-courrier ;
- Abonnement à distance ;
- Aide au lecteur par téléphone.

La bibliothèque numérique demeure accessible en tout temps. D'autres services reprendront sous peu comme l'accès aux ordinateurs et aux tables de travail ou l'accès libre aux

documents. Surveillez nos mises à jour sur notre page Facebook, le site Internet de l'arrondissement ou tout simplement en nous appelant pour connaître notre fonctionnement.

Club de lecture d'été TD 2020 en cours

Les activités en bibliothèque sont encore limitées en raison des mesures de distanciation physique recommandées par la Santé publique, mais qu'à cela ne tienne ! L'équipe des bibliothèques d'Anjou vous propose des ressources **en ligne** pour animer le club de lecture estival qui se tient cette année sous le thème du jeu.

Votre enfant est-il inscrit au club de lecture d'été TD ? Il n'est pas trop tard pour le faire. Une foule d'activités gratuites l'attendent sur le site du club : **clubdelecturetd.ca**.

Les bibliothécaires d'Anjou ont aussi concocté une programmation hebdomadaire pour égayer notre page Facebook avec un thème pour chaque journée de la semaine :

- Le samedi, c'est la journée des défis. Répondez à notre question quiz et tentez de réussir notre défi en famille !
- Le dimanche, nous vous faisons nos recommandations de lectures pour tous les âges sur le thème du jeu, tant en livres électroniques qu'en livres papier à réserver.
- Les lundis sont ludiques et nous vous dénichons des jeux vidéo gratuits, nous vous parlons de nos meilleurs jeux de société à mettre sur votre liste d'emprunt pour le futur.
- Nos mardis sont curieux. Nous vous proposons différentes activités et des livres pour explorer le monde avec un œil de scientifique ou d'ingénieur.
- Les mercredis sont contés avec des albums racontés. Retrouvez Noë Cropsal pour des heures du conte en pyjama sur notre page Facebook !
- Les jeudis créatifs vous proposent des bricolages hauts en couleur et d'autres activités à faire vous-mêmes.
- Enfin, les vendredis ciné vous feront découvrir des petits films pour enfants à visionner gratuitement.

Pour clore le club en beauté le 22 août, nous vous proposerons un spectacle. Prenez l'habitude de visiter notre page **«facebook.com/lesbibliothequesanjou»** pour profiter de toutes les découvertes !



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

REPRISE GRADUELLE

Les activités reprennent graduellement au centre communautaire d'Anjou et au centre Roger-Rousseau. Vous êtes invités à vous renseigner auprès des organismes et des partenaires avant de vous déplacer pour connaître les conditions qui s'appliquent.

CANICULE



Parc du Bocage

POINTS DE RAFRAÎCHISSEMENT ET AIRES DE REPOS CLIMATISÉES SUPPLÉMENTAIRES

Durant les périodes de canicule, les équipes de la Direction des travaux publics mettent en service trois points d'eau temporaires supplémentaires pour que les gens puissent se rafraîchir plus facilement. Pour connaître leur emplacement ainsi que celui des autres points d'eau, vous pouvez consulter la carte interactive sur la vitrine Web de l'arrondissement à **montreal.ca/anjou**. Lorsque la situation l'exige, l'arrondissement met également à la disposition de la population angevine deux aires de repos climatisées situées au centre Roger-Rousseau.